

L'intégralité des documents suivants doit être fournie. A défaut de présentation de tous ces documents, vous risquez d'être facturé d'une somme pouvant aller jusqu'à 600 € supplémentaires par mois

LES ORIGINAUX :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Carte VITALE | <input type="checkbox"/> Attestation d'assurance responsabilité civile |
| <input type="checkbox"/> Carte d'électeur | <input type="checkbox"/> Document de réservation + le chèque de dépôt de garantie |
| <input type="checkbox"/> Contrat de séjour | <input type="checkbox"/> Relevé d'identité bancaire ou postal |
| <input type="checkbox"/> Contrat linge | <input type="checkbox"/> Attestation de Demande d'Ordre de Virement |
| <input type="checkbox"/> Etat des Lieux | <input type="checkbox"/> Ordonnance <input type="checkbox"/> Traitement pour 48 heures |

EN COPIE :

- Livret de famille (**en intégralité avec pages concernant les enfants**)
- Carte nationale d'identité en cours de validité **page recto-verso** (ou la carte de séjour, le cas échéant)
- Attestation d'assuré(e) social(e)
- Carte mutuelle ou attestation d'assurance complémentaire **en cours de validité page recto-verso**
- Document « Mutuelle Complémentaire santé » dûment complété et signé
- Notification d'aide sociale **ou récépissé de la demande en cours (documents indispensables pour la facturation)**
- Notification d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A) ou Récépissé de la demande (**documents indispensables pour la facturation**)
- OU** Notification d'Allocation Compensatrice Tierce Personne (A.C.T.P.) pour les personnes de moins de 60 ans.
- Jugement du tribunal si décision de sauvegarde de justice, tutelle ou curatelle
- Avis d'imposition (4 pages) ou de non imposition (2 pages) : **photocopies de toutes les pages en intégralité, page recto-verso**
- Justificatifs des ressources :
 - Attestations annuelles des caisses de retraite
 - Montants mensuels ou trimestriels des pensions et rentes
 - Notification d'Allocation Adulte Handicapés (A.A.H.)
 - Attestation d'Allocation Logement ou d'Aide Personnalisée au logement (A.P.L.)
- Justificatif du domicile de secours : **quittance de loyer ou taxe d'habitation si vous êtes locataire ; taxe foncière si vous êtes propriétaire**
- Carte d'invalidité
- Contrat d'obsèques, le cas échéant
- Document « Information obsèques »
- Carte de don du corps ou de don d'organes, le cas échéant